

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction des Etudes, de la Programmation et du Patrimoine
Service Acquisitions et Recherches
12618

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 9 FEVRIER 2018
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. JEAN-MARC PERRIN**

OBJET : Divers locaux situés à Marseille : retrait de la liste des biens immobiliers à mettre en vente

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le délégué au patrimoine, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Par délibération n°268 du 11 décembre 2015, la Commission Permanente a intégré à la liste des biens immobiliers à mettre en vente, au titre de la programmation de cession de biens 2016 - 2018 (hors domaine routier) les biens suivants :

- des locaux à usage de bureaux situés « ZAC Château Gombert » 13 rue Frédéric Joliot Curie à Marseille 13^{ème}
- des lots de copropriété à usage de bureaux situés 34 Bd Bouès à Marseille 3^{ème}
- une parcelle de 711 m² au 1 bd Eugène Cabassud à Marseille 10^{ème}.

De la même façon, par délibération n°77 du 27 mai 2016, la Commission Permanente a intégré à la liste des biens immobiliers à mettre en vente des lots de la copropriété « le Flamant » 2 bd Gustave Ganay à Marseille 9^{ème}.

Aujourd'hui il apparaît que ces biens sont utiles au Département dans le cadre de sa politique immobilière. Il convient donc d'en interrompre la mise en vente.

Il est proposé de retirer de la liste des biens mis en vente par le Département les 4 biens immobiliers énumérés ci-dessus. Ce rapport ne présente aucune incidence budgétaire.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé
La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL

